

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DELIBERATION n° 2020/01/14-05-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 14 janvier 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu la proposition du Président d'Aix-Marseille Université, tendant à la nomination de Monsieur Serge AMABILE en qualité de Vice-président en charge du Numérique de l'Université,

DECIDE :

OBJET : Désignation du Vice-président en charge du Numérique

Le conseil d'administration approuve la nomination de Monsieur Serge AMABILE en tant que Vice-président en charge du numérique de l'Université d'Aix-Marseille.

Cette délibération est adoptée par 26 voix pour et 6 abstentions.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 14 janvier 2020

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

